

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE : L'EUROPE A-T-ELLE REMPLI SON CONTRAT AVEC LES CITOYENS ?

Amsterdam, 11 octobre 2004
Intervention de Pervenche Berès,
Conférence "L'Euro après cinq ans : succès, leçons et défis"

Je suis heureuse de participer à cette rencontre au moment de dresser un bilan de cinq années d'Union Economique et Monétaire. En ma qualité de parlementaire, il me revient sans doute de privilégier une approche qui intègre les perceptions et les préoccupations des citoyens européens. Les engagements que collectivement nous avons pris dans l'esprit du traité de Maastricht, ont-ils été à leurs yeux tenus ? Derrière les concepts que nous manipulons, derrière les données statistiques que nous exploitons, derrière les raisonnements que nous élaborons, se trouvent des femmes et des hommes qui, bien plus que nos outils souvent désincarnés, sont ceux au service desquels nous travaillons. Le bilan que l'on peut faire de ce point de vue est contrasté. Il est le curseur qui nous dit combien il reste à faire.

1- Revenons d'abord un instant sur le contrat qui avait été passé avec les citoyens européens, pour en rappeler sommairement les termes. Cela est nécessaire car trop souvent, le succès du passage à l'euro constitue une sorte de voile qui obscurcit le "paquet global" que nous avons vendu aux citoyens européens. Et des annonces, il y en a eu, bien normalement ! La marche à l'union monétaire n'a pas été socialement neutre : ainsi, l'ancrage politique de certaines monnaies sur les plus fortes de l'Union, afin d'acheter de la crédibilité et de la désinflation au prix de taux d'intérêt élevés, a accéléré le processus de rationalisation du tissu industriel dans certaines zones de l'Union ; la nécessaire consolidation budgétaire a pesé sur la croissance. Ces efforts consentis reposaient sur l'idée que l'Union monétaire serait source pour les citoyens d'une amélioration de leur mode de vie : suppression des conversions entre devises de l'union monétaire, disparition des effets perturbateurs des réajustements de change, stabilité des prix, marge de manoeuvre pour davantage de croissance, articulation équilibrée du policy-mix, entre la politique monétaire centralisée et les politiques budgétaires décentralisées, via la mise en oeuvre du Pacte de Stabilité et de Croissance....Qu'en est-il ?

2- D'abord, et c'est normal, l'euro. C'est justice de saluer les résultats accomplis au cours des dernières années : nous avons en mémoire ces défis d'une incroyable complexité qu'il a fallu relever, pour la bascule des marchés financiers et des systèmes de paiement ou l'introduction des pièces et billets en euro. Ensemble, les Etats-membres qui se préparaient à l'euro ont réussi avec la Commission, l'IME puis la BCE, le Parlement européen mais aussi les partenaires sociaux, les associations de consommateurs, à faire en sorte que les délais soient tenus et les objectifs atteints. J'y retrouve une leçon forte de la construction européenne. Lorsque la volonté politique est là, lorsque les acteurs se mobilisent et s'engagent, nous

savons mener à terme les entreprises les plus difficiles y compris et peut-être surtout sur le plan technique. L'ampleur du succès technique du passage à la monnaie unique est considérable. Ne l'oublions pas. Pourquoi n'aurions-nous pas la même volonté de relever le défi du post-euro, celui du développement durable et de l'emploi ?

Succès technique, mais aussi succès populaire : n'avons-nous pas tous été surpris par l'accueil réservé aux pièces et billets par les citoyens européens ? Là aussi, rappelons-nous l'enthousiasme au petit matin du 1er janvier 2002 devant les distributeurs automatiques de billets. L'accueil de l'euro par les citoyens européens a largement dépassé nos attentes : que ne disait-on alors par exemple sur les difficultés que soulèveraient des taux de conversion compliqués ?

L'euro est aujourd'hui pour des millions d'hommes et de femmes, le visage dynamique de l'Europe, un attribut de leur citoyenneté européenne.

De cet accueil, il me semble qu'il faut retenir qu'il y a une demande d'Europe. On parle souvent ici ou là de l'éloignement de l'Europe par rapport aux citoyens : ce sentiment est très probablement entretenu par l'inquiétude devant les risques de délocalisation et certains effets de la globalisation. Il nous faut travailler à corriger cette perception dans ce qu'elle recouvre de phantasmes et de réalités.

3- Je voudrais dire un mot de la stabilité des prix : incontestablement, la politique monétaire décidée par le Conseil des Gouverneurs et mise en oeuvre par le SEBC a contribué, par la maîtrise de l'inflation et la baisse des taux d'intérêt à créer un climat de confiance autour de l'euro et un environnement macro-économique stable. Cela n'interdit pas de discuter du caractère approprié des taux et je pense notamment à la politique monétaire qui a été conduite après le ralentissement de 2001.

La stabilité des prix acquise: c'est une opinion que partagent les entrepreneurs, les banques, les marchés ; mais ne négligeons pas pour autant ce sentiment diffus qui inquiète de manière persistante une partie de l'opinion qui a l'impression que le passage à l'euro s'est accompagné d'une hausse des prix. En dépit des indices qui, hors effet de l'augmentation des prix du pétrole, attestent que l'objectif de stabilité des prix tel que défini par la BCE, est globalement atteint, ce sentiment s'est installé durablement et il nous faut en tenir compte. Il conduit à cette contradiction apparente entre la perception d'une inflation latente en même temps qu'existe une demande persistante en faveur d'une baisse des taux d'intérêts pour soutenir la croissance.

Maintenant que la BCE et les banques centrales nationales ont construit la crédibilité de la politique monétaire unique, on est en droit de s'interroger sur la façon dont la BCE pourrait désormais conduire une politique plus proactive. A de très nombreuses reprises, lors des dialogues monétaires trimestriels que la Commission économique et monétaire entretient avec la BCE ou des débats de la Convention, on s'est interrogé sur les objectifs poursuivis par la BCE : doit-on s'arrêter à la lecture du premier alinéa de l'article 105 du Traité CE ? Avec beaucoup d'autres, je plaide que la BCE ne respecte pas l'équilibre d'ensemble du Traité qui lui fait obligation, comme pour toutes les institutions, d'apporter leur concours

aux objectifs de l'Union et notamment au soutien à la croissance et à l'emploi, sans préjudice de l'objectif de stabilité des prix. La question est loin de n'être qu'académique alors que l'objectif de la stabilité des prix a été introduit par les Chefs d'Etat et de Gouvernement dans le projet de traité établissant une constitution de l'Union Européenne contrairement à ce qu'avait proposé la Convention. Il ne suffit pas de dire que la stabilité des prix est l'outil dont dispose la BCE pour contribuer à soutenir la croissance car si nous avons aujourd'hui la stabilité des prix, nous n'avons toujours pas de croissance!

4- La monnaie unique, je l'ai évoqué tout à l'heure, devait, en levant les freins au développement des échanges entre les pays de l'Union, être source de croissance et avoir par conséquent des effets positifs sur l'emploi. Force est de constater que l'effet d'entraînement de l'euro n'a pas joué aussi mécaniquement dans ce domaine, pas plus qu'il n'avait joué d'ailleurs lorsque le marché unique s'est mis en place. Quelques chiffres : dans la zone euro, le taux de croissance du PIB à prix constants est passé de 3.5% en 2000 à 0.5% en 2003 et dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emplois passait de 11.6 millions à 12.5 millions (soit un taux de chômage de 8.9%). Pourquoi n'avons-nous pas été en mesure de transformer cet essai en croissance et en emplois ? Il y a bien sûr des raisons qui tiennent à ce que nous nous sommes trouvés dans la phase déclinante du cycle, mais je crois aussi et peut-être surtout, que, à l'instar de ce qui s'est passé pour le marché unique, d'une part nous n'avons pas suffisamment mis l'emploi au coeur de nos préoccupations, d'autre part, aucun progrès n'a été réellement accompli en matière de coordination des politiques économiques.

5- La coordination des politiques économiques est d'ailleurs un peu le serpent de mer de notre Union : on en parle beaucoup mais on avance trop peu et je ne vois rien dans le projet de Traité qui permettrait d'avancer, pour ne prendre qu'un exemple, sur un sujet aussi important que la politique fiscale. Sans réelle coordination des politiques économiques et notamment des politiques budgétaires, il n'y aura pourtant pas d'union monétaire durable : l'euro sera en danger et l'UEM bancale. De nombreuses propositions ont été faites : pourquoi ne peut-on pas utiliser le formidable levier que constitueraient des actions budgétaires concertées, dans la mise en oeuvre des grandes orientations de politiques économiques ? Pourquoi ne peut-on pas faire converger les calendriers budgétaires des Etats-membres ? etc....

Dans le domaine de la coordination des politiques économiques, les différents instruments disponibles doivent, en dépit de leur degré varié de contrainte, être considérés comme un tout : si l'on veut progresser dans la réalisation de la stratégie de Lisbonne, il faut que la coordination des politiques économiques devienne une réalité et réorienter l'ensemble des instruments dont l'Union et la zone Euro disposent, pour les mettre au service de cette stratégie.

Cette stratégie de Lisbonne définit l'ambition européenne sur la période 2000-2010 à la hauteur de ce qu'a représenté le Livre Blanc de Jacques Delors et le grand marché dans les années 90. Cependant, force est de constater que sa mise en oeuvre et la réalité d'une coordination des politiques économiques souffrent ici ou là d'un manque de volonté politique, en tout cas aussi d'une absence significative d'instruments. Sans la mise en oeuvre de la stratégie de Lisbonne, il n'est pas de moyen d'augmenter le potentiel de croissance de

l'Union ; c'est un préalable indispensable pour réduire de manière soutenable le taux de chômage dans nos pays.

Je souhaite ici dire quelques mots du Pacte de Stabilité et de Croissance qui constitue en quelque sorte l'élément le plus sensible, le plus douloureux de cet ensemble. Personne ne remet en cause le principe d'une bonne gestion des finances publiques. Il me semble que si l'on examine les récentes propositions de la Commission en y voyant un équilibre entre d'une part, une plus grande intelligence ou flexibilité dans la mise en oeuvre du Pacte et, d'autre part, une plus grande attention portée au calendrier et aux outils de mesure, on doit saluer l'orientation prise par la Commission à l'initiative du Commissaire Joaquim Almunia. Bien sûr, il faudra aller plus loin quant à la prise en compte de la stratégie de Lisbonne, la coordination des politiques économiques ou le rôle du Parlement européen et des Parlements nationaux. Peut-être devra-t-on aussi développer, comme certains commencent à y réfléchir, les outils de discipline en période de croissance. Mais le débat est bien engagé et cela est sain.

5- Dans cet esprit, je souhaite faire quelques observations de fond à propos de l'implication des Parlements nationaux, sujet qui me tient à coeur et qui appelle des progrès substantiels. Qu'il s'agisse des Grandes Orientations de Politique Economique ou du débat en cours sur la mise en oeuvre du Pacte de Stabilité et de Croissance, je crois qu'on ne peut pas faire l'économie d'une plus grande association des parlementaires nationaux. Cela est d'autant plus nécessaire que chacun salue la désignation de Jean-Claude Juncker comme Président de l'Eurogroupe pour deux ans au regard de sa personnalité, de son autorité. Pour autant, il ne faudrait pas que le renforcement de l'Eurogroupe transforme celui-ci en dernier vrai club anglais du continent, c'est à dire ceux où les débats ne transpercent pas les murs. Au titre de la Commission économique et monétaire du Parlement européen, j'ai lancé une initiative en ce sens qui devrait se traduire par une importante rencontre au début de l'année prochaine. Lorsque j'évoquais plus haut la coupure qui est parfois évoquée entre l'Europe et les européens, ce qu'on appelle parfois le déficit démocratique de l'Union, je crois qu'elle tient largement à ce que la représentation nationale dans les Etats membres est insuffisamment associée à nos discussions : or, s'agissant tant du Pacte que de la stratégie de Lisbonne, on ne peut s'accommoder d'une telle situation. Je vous quitterai peu après cette intervention pour rencontrer avec quelques collègues du Parlement européen Monsieur Wim Kok. Du peu que je sais des conclusions qu'il devrait présenter au Conseil européen sur la révision de cette stratégie, je comprends qu'il insistera sur ce point. C'est essentiel. L'appropriation par les Parlements nationaux de décisions collectives prises au niveau européen est une condition essentielle de leur mise en oeuvre car il leur revient au niveau national de se prononcer sur la conformité des budgets nationaux aux engagements pris à Bruxelles. Oeuvrer en ce sens, c'est faire progresser la démocratie et l'efficacité européenne, c'est renforcer le lien avec le citoyen.

Merci de cette initiative, et de ce que, par sa qualité, elle apporte à un débat que nous aurons l'occasion de prolonger, y compris en sein de la Commission économique et monétaire.

Merci de votre attention.